



FICHE TECHNIQUE ITINERANCE

TITRE DE L'EXPOSITION : AZZEDINE ALAÏA /THIERRY MUGLER.
1980-1990 Deux décennies de connivences artistiques

DESCRIPTION SOMMAIRE

Azzedine Alaïa acquiert rapidement la réputation de grand coupeur héritier d'une tradition académique qui le situe en ligne directe de Cristóbal Balenciaga ou Madeleine Vionnet. Son expertise et sa virtuosité technique ne sont pas seulement convoitées par les élégantes du moment. Des couturiers et des créateurs de mode savent qu'ils peuvent éventuellement compter sur lui pour préciser certains modèles complexes ou prêter main forte sur une collection à terminer. C'est le cas ponctuel de Yves Saint Laurent. Ce fut aussi celui de Thierry Mugler, qu'Alaïa rencontre en 1979 et avec lequel il noue de véritables liens d'amitié.

Pour sa collection automne-hiver 1979-80, Mugler invite Alaïa à réaliser la série de smokings de son défilé, cette collaboration incite Alaïa à devenir créateur lui-même. Thierry Mugler l'encourage vivement et témoigne envers lui d'un soutien qui se révélera capital autant qu'indéfectible. Compagnons de route d'une décennie qu'ils ont préemptée stylistiquement, Alaïa et Mugler ont dans les années 1980, divinisé la femme, proclamant le retour du glamour en gloire et Hollywood pour inspiration à mille lieux des modes folkloriques des années 1970.

Si Mugler a le sens du show jusqu'à orchestrer le plus grand défilé de ses créations et ses fantaisies en 1984 au Zénith, Alaïa a le goût de l'intime et de la perfection. Mais c'est avec communauté d'esprit que leurs collections se répondent.

NOMBRE DE PIÈCES PRÊTÉES :

70 pièces textile : 36 pièces de Azzedine Alaïa / 34 pièces de Thierry Mugler

Les mannequins, signature des corps que le couturier a conçu pour l'exercice des expositions, sont prêtés.

SUPERFICIE NÉCESSAIRE : 330 m²

VISUELS





TRANSPORT

Toutes les opérations de transport (caisserie, emballage, transport, stockage, déballage, remballage) sont à la charge directe et exclusive de l’Emprunteur.

Le transporteur étranger, ainsi que son correspondant français, doivent avoir été validés au préalable par la Fondation, qui demande qu’il soit fait appel à l’un des trois grands transporteurs français (André Chenue, Crown Fine Arts, LP Art).

CONVOIEMENT

Le convoiement des pièces prêtées est assuré par une ou deux personnes désignées par la Fondation.

Les frais sont pris en charge directement par l’emprunteur (frais de taxi, trajet en business, 75\$ de per diem par jour).

Deux personnes de la Fondation au moins seront présentes durant l’installation des pièces prêtées puis lors de la désinstallation.

L’emprunteur met à disposition une équipe professionnelle et spécialisée dans le mannequinage (expériences expositions de mode).

ASSURANCE

L’assurance des œuvres « clou-clou » est à la charge directe et exclusive de l’emprunteur.

Le choix de l’assureur et de la police d’assurance sont validés par la Fondation en amont.

PRÉSENTATION DES ŒUVRES & SCÉNOGRAPHIE

Les pièces sont présentées sur des mannequins choisis par la Fondation.

Le concept scénographique de l’exposition présenté à la Fondation peut être repris, les éléments scénographiques peuvent – quand ils ont été conservés – être loués. L’Emprunteur travaille dans ce cas avec le producteur de la Fondation.

SÉCURITÉ

L’exposition fait l’objet d’une surveillance 7 jours sur 7, 24h sur 24 par des personnels habilités (sécurité et incendie).

Le système de sécurité incendie comprend détection et alarme.

Les salles d’exposition ont un climat stable (Température 20 degrés +/- 2, Humidité relative 55 % +/- 5). L’éclairage apporte une lumière sans UV et 50 Lux maximum sur les pièces.

Un facility report détaillant les conditions de sécurité incendie et de sécurité du lieu doit être transmis à la Fondation préalablement à tout accord.

DROITS

L’Emprunteur devra obtenir directement les droits de représentation et reproduction des pièces prêtées auprès de la Fondation et des autres auteurs (photographes et ayants-droits).

COMMUNICATION

Tous les supports de communication sont soumis à la validation de la Fondation. L'Emprunteur mentionne la Fondation Azzedine Alaïa comme auteure de l'exposition, avec apposition de son logo dans les supports (Communiqué et Dossier de presse, Panneaux de l'exposition).

ASPECTS FINANCIERS

à la charge de l'Emprunteur

- Transport
- Assurance
- Scénographie
- Aménagements / éclairage / électricité
- Mannequins
- Frais de missions des convoyeurs au début et à la fin de l'exposition
- Invitation de la Présidente et du Directeur de la Fondation au vernissage
- Fees incluant :
 - Les prestations de commissariat de la Fondation
 - Les prestations de préparation de l'exposition (administration et archives)
 - Le synopsis de l'exposition
 - Les textes de l'exposition et la cession de droits sur ces textes
 - Une participation aux frais de restauration et de préparation des pièces de l'exposition
 - L'autorisation d'exploiter les plans de scénographie et d'éclairage de la structure transmis par le producteur français
 - La location du mobilier

Pour information, modalités de versement des Fees : 50% à la signature du contrat, puis 50% le jour de l'inauguration de l'exposition)